



BS\_2024\_44

## DÉCISION DU BUREAU SYNDICAL

### Séance du 11 septembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le onze septembre, à neuf heures trente, se sont réunis au siège d'Atlantic'eau, sur convocation adressée le cinq septembre deux mille-vingt-quatre, les membres du Bureau Syndical, sous la présidence de Monsieur Frédéric MILLET, Président d'Atlantic'eau.

#### PRÉSENTS :

MM. Frédéric MILLET (*pouvoir reçu de M. DERANGEON*), Fabrice SANCHEZ, Raymond CHARBONNIER, Frédéric LAUNAY, Jacques PRAUD, Yves TAILLANDIER et Mme Edith MARGUIN.

**Secrétaire de séance : Mme Édith MARGUIN**

Titulaires : 12

Quorum : 7

Présents : 7

Votants : 8

Pouvoir : 1

#### ABSENTS :

MM. Claude CAUDAL, Jean-Luc GREGOIRE, Jean-Marc JOUNIER, Jean-Michel BRARD et Mickaël DERANGEON (*pouvoir donné à F. MILLET*)

### **ATTRIBUTION DES MARCHÉS DE TRAVAUX DE RÉHABILITATION DES RÉSERVOIRS D'EAU POTABLE DE BLAIN ET DE FAY-DE-BRETAGNE, ET DE RÉHABILITATION ET DE DÉSAMANTAGE DES BÂCHES AU SOL DE CHÂTEAUBRIANT ET DE PAULX (5 LOTS)**

Les travaux sont décomposés en 5 lots :

LOT N°	Objet
1	Travaux de réhabilitation du réservoir de Blain
2	Travaux de réhabilitation du réservoir de Fay-de-Bretagne
3	Travaux de réhabilitation de la bâche au sol de Béré à Châteaubriant
4	Travaux de réhabilitation de la bâche au sol de L'Iliaire à Paulx
5	Travaux de désamiantage des bâches au sol de Châteaubriant et Paulx

La procédure a fait l'objet d'un avis d'appel public à la concurrence selon la procédure adaptée le 07 mai 2024 au BOAMP et sur le profil acheteur d'Atlantic'eau.

La date limite de réception des offres a été fixée au 1er juillet 2024 à 12h00.  
13 offres ont été déposées.

Les critères d'attribution du marché ont été pondérés de la manière suivante :

**Lots 1 à 4 :**

<b>CRITERES ET SOUS-CRITERES</b>	<b>Pondération</b>
<b>Prix des prestations</b>	<b>50</b>
<b>Valeur technique de l'offre appréciée au regard de la qualité du mémoire technique</b>	<b>50</b>
Pertinence de la méthodologie proposée au regard des contraintes du site, de la sécurité, de l'environnement, du phasage proposé, de la prise en compte de l'existant, et des travaux à réaliser	20
Pertinence des moyens humains et matériels mobilisés pour la réalisation des travaux, des modalités de gestion de la co-traitance et de la sous-traitance (le cas échéant)	15
Qualité des matériaux et de la maîtrise de leur application, protocoles d'autocontrôles internes	10
Pertinence du calendrier global de l'opération	5

**Lot 5 :**

<b>CRITERES ET SOUS-CRITERES</b>	<b>Pondération</b>
<b>Prix des prestations</b>	<b>50</b>
<b>Valeur technique de l'offre appréciée au regard de la qualité du mémoire technique</b>	<b>50</b>
Pertinence de la méthodologie proposée au regard des contraintes du site, de la sécurité, de l'environnement, du phasage proposé, de la prise en compte de l'existant, et des travaux à réaliser	20
Pertinence des moyens humains et matériels mobilisés pour la réalisation des travaux, les modalités de gestion de la co-traitance et de la sous-traitance (le cas échéant)	20
Pertinence du calendrier global de l'opération	10

Le rapport d'analyse des offres est présenté aux membres du bureau syndical.

Suite à ces informations,

**Le Bureau syndical,**

**Vu le Code général des collectivités territoriales,**

**Vu la délibération du Comité syndical du 18 juillet 2024 portant délégation de compétences au Bureau syndical,**

**Considérant le rapport d'analyse des offres et les offres économiquement les plus avantageuses en ressortant,**

**Après en avoir délibéré,**

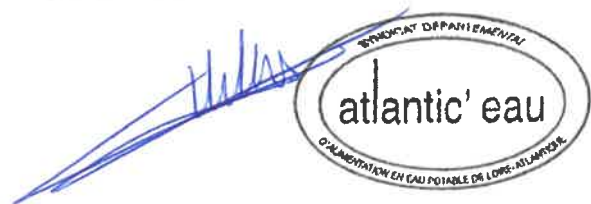
**DECIDE, à l'unanimité :**

**- D'ATTRIBUER les marchés de « REHABILITATION DES RESERVOIRS D'EAU POTABLE DE BLAIN ET DE FAY DE BRETAGNE, REHABILITATION ET DESAMIANTAGE DES BACHES AU SOL DE CHATEAUBRIANT ET DE PAULX » aux entreprises suivantes :**

<b>Lots</b>	<b>Désignation</b>	<b>Attributaires</b>	<b>Montants attribués HT</b>
1	Travaux de réhabilitation du réservoir de Blain	<b>Groupement FREYSSINET FRANCE (mandataire) – HYDRO ELEC SERVICES SARL – STAIPH - ECTS</b>	<b>624 623,27 € (TF et TO) 2 640 € (prix unitaire/semaine – location échafaudage)</b>
2	Travaux de réhabilitation du réservoir de Fay-de-Bretagne	<b>Groupement ETANDEX (mandataire) – I2E</b>	<b>385 650,39 € (TF et TO) 657,45 € (prix unitaire/jour – location nacelle pour la réalisation d'une fresque)</b>
3	Travaux de réhabilitation de la bache au sol de Béré à Châteaubriant	<b>Groupement ETANDEX (mandataire) – I2E</b>	<b>714 200,00 €</b>
4	Travaux de réhabilitation de la bache au sol de L'Ille à Paulx	<b>SAS TRAVAUX SPECIAUX MOURNES (TSM)</b>	<b>231 396,00 €</b>
5	Travaux de désamiantage des baches au sol de Châteaubriant et Paulx	<b>SECHE ECO SERVICES</b>	<b>254 864,72 €</b>

**- D'AUTORISER Monsieur le Président ou Monsieur le Vice-Président délégué, à signer lesdits marchés et à prendre toute décision relative à leurs exécutions.**

Pour extrait conforme,  
Le Président  
Frédéric MILLET



BS\_2024\_44

Le Président,

➤ certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, compte tenu de :

- sa transmission en Préfecture le 11/09/2024

- sa publication sur le site [www.atlantic-eau.fr](http://www.atlantic-eau.fr) le 11/09/2024

informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa notification et /ou publication